

anera ains: La religion de la nation espagnole est la catholique, apostolique et romaine. L'Etat s'oblige à soutenir le culte et ses ministres.

«Titre III.—*De l'Etat.*—Il sera modifié de la manière suivante: Un article déclarera illimité le nombre des sénateurs. Leur nomination appartiendra au roi.—Autre article: Les fonctions de sénateur seront à vie et à la nomination du roi.—Autre article: Les fils du roi et les héritiers immédiats de la couronne sont sénateurs de fait à 25 ans.—Autre article: Le Sénat, indépendamment de ses fonctions législatives, exercera les fonctions judiciaires: 1°. lorsqu'il aura à juger les ministres, en vertu d'acte d'accusation de la Chambre des Députés; 2°. lorsqu'il devra connaître des délits contre la personne ou la dignité du roi, ou contre la sûreté de l'Etat; 3°. lorsqu'il jugera ses propres membres.

«Titre IV.—*De la Chambre des Députés.*—L'art. 5 sera réformé ainsi: «Les députés seront élus pour cinq ans.»

Le projet de loi a été lu au milieu d'un silence profond.

Univers.

—On lit dans *El Herald*:

«D'après le résultat de l'instruction commencée contre le général Prim et les accusés du complot contre la vie du général Narvaez, le général Prim paraît gravement compromis. On dit qu'il a reconnu comme lui appartenant trois espingoles qu'on lui a présentées, et que trois témoins ont déclaré qu'il les avait chargés de tuer le général Narvaez. Tous les autres accusés sont d'accord sur ce point. Le général Prim, interrogé sur l'usage qu'il voulait faire des espingoles, et pourquoi il les avait remises, aurait dit que c'était un mystère. Nous voudrions, pour l'honneur espagnol, que toutes ces charges fussent déclarées mal fondées. Le fiscal a conclu à la peine de mort; les pièces ont été remises aux avocats. Demain, le conseil des généraux se réunira pour juger l'accusé. La main tremble en traçant ces lignes.»

POLOGNE.

Des frontières de la Pologne, 24 octobre.—Dans le courant du mois d'août, on découvrit dans le royaume une association politique secrète, et des arrestations furent faites, soit à Varsovie, soit dans d'autres lieux. La commission d'instruction, après avoir mis en liberté 22 personnes qui avaient paru d'abord compromises, a condamné aux travaux forcés à perpétuité en Sibérie les individus dont les noms suivent: Gervasius J. Jowski, assesseur près le tribunal de Legga; Wladislas Wackowki, avocat; Alexandre Karpinski, avocat; 18 autres accusés sont condamnés à la même peine pour 5 ou 10 ans. Les biens des condamnés seront confisqués.

UNE APPARITION.

J'AVAIS été appelé, au mois de novembre, pour assister, dans une grave maladie, le neveu de M. de... La Providence voulut qu'une crise heureuse le sauvât; je restai près de lui durant sa convalescence. Vous ne sauriez deviner ce qui avait rendu malade à l'extrémité ce jeune homme, venu de Paris en vacances, chez son oncle, dans un vieux château... C'était la peur des revenans.

Depuis plusieurs années, le bruit courait qu'une chambre du château était hantée la nuit par des fantômes. Tout le monde, depuis le dernier pâtre de la ferme, le bedeau et le maître d'école de la paroisse, jusqu'à M. de... lui-même, était convaincu de la réalité de cette apparition de revenans. On avait, disait-on, souvent entendu des bruits de chaînes, des gémissemens; enfin il n'y avait pas une seule maison du hameau qui n'eût à raconter une histoire lugubre, une fantasmagorie effrayante. L'événement arrivé au neveu de M. de... avait déconcerté les uns dans leur doute, et confirmé les autres dans leurs craintes. Le jeune homme, n'entendant parler, dans les soirées de son oncle, que de la chambre aux revenans, s'était moqué de tous les conteurs, et, pour les confondre, il avait pris la résolution de passer une nuit dans cet appartement des morts; mais, après une ou deux heures de lutte contre les fantômes, il était revenu pâle comme un spectre, suffoqué, agouissant.

Un soir que tous les hôtes du château, réunis autour d'un bon feu, se réjouissaient de la convalescence du jeune Parisien, je manifestai l'intention d'aller moi-même coucher dans la chambre des revenans. Tous les assistans pâlirent; le jeune homme me dit vivement, d'un air effrayé: «M. l'abbé, je vous en prie, n'y allez pas!—Vous n'êtes pas mort à l'épreuve, mon ami.—Non, parce que j'ai eu la force de m'arracher aux embrassemens des spectres, qui me serrèrent la poitrine et la gorge; mais je suis sûr que vous ne leur échapperez pas.» Je persistai dans ma résolution, malgré les instances du jeune homme et des autres personnes, qui tremblaient involontairement.

Cette chambre faisait partie d'une aile du château, abandonnée depuis longtems. Pour s'y rendre, il fallait traverser plusieurs cours, franchir des ruines et monter un escalier à demi-étouffant. Je décidai un petit garçon de la ferme à m'accompagner; mais ce ne fut qu'après avoir fait luire à ses yeux et mis dans sa main une pièce d'argent.

—Prenez garde, M. l'abbé, me dit le neveu de M. de...: emportez plusieurs bougies; je n'en avais qu'une et Phalène des fantômes l'a éteinte.

—Mais vous aurez froid tout une nuit d'automne, me dit M. de... Son neveu reprit:—Que le petit bonhomme emporte de la braise dans un sabot. M. l'abbé trouvera, au fond de la grande cheminée de cette salle maudite, du bois que je voulais allumer, et qui s'éteignait comme les flambeaux au souffle des spectres; et si M. l'abbé veut se coucher, il trouvera au milieu de l'appartement le matelas et la couverture que j'y ai transportés la veille de ma funeste expédition.

Me voilà dans le sinistre escalier. Arrivé à la dernière marche, je congédie mon guide, et lui enjoins de m'attendre à quelques pas, dans un endroit où il pourra entendre ma voix, pour appeler, au besoin, les habitans du château. Tenant dans une main deux bougies, dans l'autre le réchaud qui contenait la braise, je pousse de mes genoux une porte qui n'avait pas été hermétiquement fermée depuis la visite du jeune homme, et j'entre dans une vaste salle; mais, avant d'allumer du feu, j'explore l'appartement. Quatre murs humides et nus, deux fenêtres cafcentrées; dans un enfoncement, une porte sans doute condamnée depuis longtems. Je sens une odeur désagréable, mais je reconnais cette senteur de moisissure que l'on respire ordinairement dans un lieu inhabité. Je retourne à la porte d'entrée pour la fermer; un léger courant d'air frappe mon visage et me fait du bien; il venait d'une lucarne sans vitres qui éclairait le palier.

Ayant fermé la lourde porte avec soin, j'essayai d'allumer du feu; impossible: les charbons n'exhalaient que de la fumée. Le pauvre jeune homme, me dis-je en souriant, n'a pas remarqué que c'est l'humidité du foyer qui empêche les charbons et le bois de prendre flamme. Me résignant à passer cette nuit sans feu, j'éteignis les charbons; dans la crainte que la fumée, jointe à la mauvaise odeur de l'appartement, ne me forçât d'en sortir. Je pose mes deux bougies sur la cheminée, je m'enveloppe dans la couverture, et je me couche sur le matelas. Pauvre jeune homme, me disais-je encore en fermant les yeux pour tâcher de dormir, pauvre jeune homme qui croit aux revenans!

Mes paupières s'appesantissent, un poids de plus en plus lourd gêne ma respiration; craignant d'étouffer, je me lève en sursaut sur mon séant. Mes deux bougies mourantes ne projettent qu'une lueur pâle, qui ne sert qu'à exagérer l'épaisseur des ténèbres. Je sens comme une main glacée qui serre ma poitrine; mes yeux troublés aperçoivent au loin des ombres qui interceptent par instans les reflets vaporeux de la lumière sur les murailles; j'entends des frôlemens légers, semblables à ceux d'un linceul que traînerait un spectre. A cette idée de spectre et de linceul, que vois-je? Vis-à-vis de moi, une lueur blanche comme celle de la lune voilée d'un nuage, et au milieu un fantôme s'agitant dans un suaire, qui tout d'un coup s'arrête et me regarde. Je veux fuir cette affreuse apparition; je crois avec terreur que le spectre cherche à se débarrasser de son linceul pour courir après moi. A travers les vapeurs, son visage m'apparaît décharné, livide; je veux le repousser avec mes bras; les siens dégagés, du linceul, s'allongent vers moi. Le spectre se dresse comme pour me saisir, je bondis en arrière; ce bond allège un instant l'étouffement qui m'opprime; détournant mes regards de cette vision étrange et terrible; je me jette à genoux pour prier; impossible, je suis toujours oppressé. J'entends des bruits faibles comme des soupirs, et les ombres que j'avais vues passer au loin, je les sens errer autour de moi; elles effleurent ma poitrine, elles frappent ma tête. Mon Dieu! me disais-je en moi-même, c'est pourtant absurde de croire aux revenans; les morts ne font point de mal. Ne serait-ce pas plutôt des vivans qui jouent aux fantômes, pour effrayer les habitans du château? Je me souvins que des étrangers avaient offert à M. de... d'acheter son domaine, dans l'espérance de l'obtenir à meilleur marché: ne jouent-ils pas la comédie? Alors, je cherchais à me rappeler ces histoires de faux revenans connues de tout le monde; mais bientôt j'eus la douloureuse sensation de m'imaginer qu'il y avait au dessus de moi des bras qui s'efforçaient de m'étouffer, tant mon oppression devenait intolérable. Désespéré, je cherché à fuir; en heurtant çà et là les murs, je touche quelque chose de glacé; je recule en sursaut, et je vois dans la lueur blanche le spectre ouvrant une bouche effrayante; je trébuche et tombe à terre. Aussitôt, je sens une odeur mortuaire bien pire que celle que j'avais déjà respirée en entrant dans cette chambre, qui allait peut être devenir mon tombeau. Il me semble que c'est la bouche du fantôme qui a vomit cette haleine empestée, et par une inconcevable fatalité, dans le même instant mes bougies s'éteignent, et, les yeux encore fascinés de l'apparition, je crois voir dans leurs mèches rouges et fumantes deux prunelles enflammées... Elles disparaissent, et je me trouve plongé dans les ténèbres les plus profondes; je veux de nouveau prier Dieu, j'en suis encore empêché par l'oppression de ma poitrine, par l'odeur os-